

Energies renouvelables : Une première française aura lieu à Chagny

SAÔNE ET LOIRE ÉCONOMIE ([HTTP://WWW.INFO-](http://www.info-chalon.com/articles/saone-et-loire-economie/)

[CHALON.COM/ARTICLES/SAONE-ET-LOIRE-ECONOMIE/](http://www.info-chalon.com/articles/saone-et-loire-economie/)) - le 27 Février 2014 à

08:07



En 2015, l'unité de tri-méthanisation-compostage ECOCEA entrera en service. Pour la première fois en France, le biométhane produit par nos déchets sera injecté dans le réseau public de transport du gaz naturel. La signature du contrat de raccordement a lieu ce mercredi 26 février entre le SMET 71 et GRTgaz.

Le SMET 71 est un établissement public chargé de traiter les déchets des 315 000 habitants de l'est de la Saône-et-Loire. Pour respecter la réglementation française et européenne (diminution de 15% des déchets stockés, et recyclage de 45% des déchets ménagers d'ici 2015), les élus du SMET 71 ont pris leurs responsabilités et décidé de construire une unité de tri-méthanisation-compostage des déchets ménagers sur le site de Chagny (Chalon-sur-Saône).

Le SMET a choisi le groupement d'entreprises TIRU/Eiffage Construction/Cabinet d'architecte Olivier Le Gallée pour concevoir, construire et exploiter cette unité. Les travaux, débutés en janvier 2013, se termineront en fin d'année 2014 pour une mise en service prévisionnelle début 2015.

Au sein d'ECOCEA, les déchets entrants vont subir plusieurs étapes de tri mécanique. La part fermentescible sera alors introduite dans un digesteur anaérobie (sans oxygène), qui après dégradation et fermentation va produire du biogaz. Une fois épuré, ce gaz deviendra du biométhane.

En parallèle, le digestat issu du processus de méthanisation sera transformé en compost. Conforme à la norme NFU 44-051, il sera valorisable en agriculture (voir le schéma de fonctionnement plus bas).

Le contrat de raccordement signé aujourd'hui entre le SMET 71 et GRTgaz permet au biométhane produit par ECOCEA d'être injecté dès le printemps 2015 dans le réseau de transport de gaz naturel (haute-pression) qui passe à Chagny. Ce raccordement est une première en France ; il marque une étape importante dans la mise en oeuvre d'une nouvelle filière des énergies renouvelables, et est un exemple à suivre pour les unités de méthanisation qui recherchent un moyen de valoriser leur biométhane et sont situées à proximité du réseau de transport du gaz (deux autres unités signeront ce type de contrat avec GRTgaz en 2014).

Pour l'unité de méthanisation ECOCEA, injecter le gaz dans un réseau haute-pression signifie un meilleur rendement et une synergie avec les industriels locaux qui seront alimentés par cette énergie non fossile. Le traitement et la valorisation du biométhane sont d'ailleurs soutenus par une subvention de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), à hauteur d'un tiers de l'investissement prévu.

Rappel :

- Environ 50% de ce que nous mettons à la poubelle est fermentescible

Avec ECOCEA :

- 35 000 tonnes de déchets valorisés par an

- 2,8 millions de Nm3 de biométhane et
- 23 000 tonnes de compost produits par an
- 40 M€ investis dans la construction de l'unité
- 17 emplois pérennes créés

Schéma de fonctionnement de l'unité ECOCEA :

